



CO DE LA GRUYERE

Site de Bulle

Notre référence : BOSY/phaf

Association des communes de la Gruyère pour l'école du cycle d'orientation

Bulle, le 30 août 2024

À l'attention des parents et des élèves
du CO de la Gruyère

INFORMATION CARTES D'ÉTUDIANT ET DE TRANSPORT

Mesdames, Messieurs, Chers élèves,

Les élèves du CO de la Gruyère (CO) reçoivent une carte d'étudiant qui leur permet de bénéficier du système « cashless » pour le paiement des repas au restaurant de l'école (CHF 9.--) ou pour divers usages en vigueur au CO tels que l'emprunt d'ouvrages à la bibliothèque, le contrôle des repas de midi ou pour d'autres avantages offerts par des tiers en faveur des étudiants. Cette carte d'étudiant n'est en revanche plus utilisée comme carte de légitimation pour les transports publics. Cette carte est émise directement par le CO et est remise aux élèves durant la première semaine d'école.

Le CO continue à offrir la gratuité des transports publics aux élèves durant leur scolarité obligatoire au cycle d'orientation sur l'ensemble du réseau du district de la Gruyère. La carte de transport SwissPass reste valable même après la fin du cycle d'orientation pour celles et ceux qui souhaitent la conserver moyennant le paiement du prix de l'abonnement. La carte SwissPass transmise par les TPF pour le compte de la communauté tarifaire Frimobil reste ainsi valable pour les élèves l'ayant déjà reçue l'année dernière et qui sont en 10H et 11H pour l'année scolaire 2024-2025. Cette nouvelle carte de transport SwissPass sera adressée directement au domicile des élèves de 9H qui débutent leur scolarité au CO dans le courant du mois de septembre 2024.

La carte d'étudiant ainsi que la carte SwissPass sont personnelles et intransmissibles. En cas de perte, la carte d'étudiant doit obligatoirement être remplacée par le secrétariat du CO. Le remplacement de la carte SwissPass se fait à un guichet des TPF. Toutes les deux sont remplacées moyennant une contribution financière de CHF 30.-- par carte et pour chaque perte.

Toutes ces informations sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique « fonctionnement » ou en utilisant les liens suivants :

Carte d'étudiant/Abonnement : <https://www.co-gruyere.ch/abonnement/>

Cashless : <https://www.co-gruyere.ch/cashless/>

En espérant que ces informations complémentaires vous seront utiles, je vous souhaite d'ores et déjà, Mesdames, Messieurs, Chers élèves, une bonne reprise et une belle année scolaire 2024-2025.

Avec mes plus cordiales salutations.

Au nom de l'Association des communes de la Gruyère pour l'école du cycle d'orientation

Yves Bosson
Administrateur général